

Intégration des littératies multiples à une définition de l’alphabétisation familiale en contexte francophone minoritaire

Le texte suivant résume le contexte de l’intégration du concept des littératies multiples à celui de l’alphabétisation familiale ainsi que le processus de cette intégration par la FCAF et son Réseau d’experts en alphabétisation familiale¹. On peut y lire une définition collective et expliquée de l’alphabétisation familiale élaborée par la FCAF et son Réseau d’experts. Il est aussi question de son utilité pour les intervenants et les gestionnaires oeuvrant auprès des communautés francophones minoritaires. La conclusion propose à ces derniers des pistes de réflexion pour l’élaboration et l’appropriation d’une définition commune adaptée à leur contexte.

Le contexte : l’évolution d’une définition de l’alphabétisation familiale

À ce jour, il n’existe pas de définition reconnue de façon générale. Un retour en arrière permet de suivre l’évolution de la définition actuelle.

1983 – On parle d’alphabétisation familiale pour la première fois. L’américaine Denny Taylor propose que les relations familiales à la maison sont essentielles à l’alphabétisation des enfants.

1994 – Premier colloque francophone sur l’alphabétisation familiale organisé par la FCAF : « C’est écrit dans le ciel »

Des questions surgissent. On se rend compte qu’une définition élaborée pour le milieu majoritaire ne tient pas nécessairement compte de la spécificité des besoins des familles vivant en milieux minoritaires. Dans le cadre de ce colloque, Yvon Laberge élabore un document dans lequel il propose une définition de l’alphabétisation familiale inspirée de Ruth Nickse (1990) :

«Le but des programmes d’alphabétisation familiale est d’améliorer les conditions de vie du parent et de l’enfant et d’améliorer les habiletés, les attitudes, les valeurs et les comportements associés à la lecture. Les programmes s’adressent à l’adulte et à l’enfant, comme partenaire dans le processus d’apprentissage. L’alphabétisation familiale accentue l’expérience coopérative de la lecture, une activité sociale dans laquelle on trouve beaucoup de satisfaction.»

2000 – Colloque « Pour une société pleinement alphabétisée »

¹ Le texte intégral est disponible sur demande à la FCAF

Dans l'avant-propos du rapport de ce colloque, Serge Wagner décrit l'évolution du domaine de l'alphabétisation en général au cours de la dernière décennie. Pour lui, le nouveau terme *alphabétisme* est associé à la littératie et en lien avec «*l'usage que les individus et les communautés font de l'écrit, au statut des communications écrites et sociales, à leur accessibilité et à leur démocratisation*» (Wagner, 2000, p. 31). La FCAF s'inspirera de cette définition pour élaborer une définition commune de l'alphabétisation familiale.

2002 - Du côté anglophone on sent aussi le besoin de se donner aussi une définition commune de l'alphabétisation familiale.

Le Centre of Family Literacy de l'Alberta publie un document : Foundational Training in Family Literacy. On y trouve une définition qui peut servir de base à toutes les interventions auprès des familles canadiennes :

«Family Literacy refers to the many ways parents, children and extended families use literacy to accomplish everyday tasks within the context of their own culture and community.»

Cette définition fait une place à la culture et à la communauté, des aspects qui sont aussi importants pour les apprenants en milieu francophone minoritaire.

2003 – Le Plan d'action pour les langues officielles (2003) permet à la FCAF d'obtenir le soutien nécessaire pour créer son Réseau d'experts en alphabétisation familiale formé de ses groupes membres et d'autres experts dans le domaine.

La création du réseau ramène le besoin d'une définition commune, d'un langage commun et d'une vision commune de l'alphabétisation familiale dans le contexte de la francophonie minoritaire.

Dans cette même période, un groupe de spécialistes travaillent à adapter le manuel sur les fondements de l'alphabétisation familiale du Centre of Family Literacy. Et, les discussions se poursuivent autour du terme traditionnel *alphabétisation* et du terme plus nouveau *littératie*. C'est dans ce dernier qu'on retrouve la composante de développement de la pensée critique chez l'adulte et de sa capacité de transformer sa vie et celle de sa famille ; une perspective plus large et en lien direct avec la réalité des francophones minoritaires.

2004 – Adaptation du manuel de formation sur les fondements de l'alphabétisation familiale dans un contexte minoritaire francophone.

Ce travail d'adaptation apporte des pistes nouvelles de discussions : le concept de littératies multiples et celui de littératie culturelle. La FCAF et son Réseaux d'experts élaborent par la suite une définition publiée dans le manuel *Formation sur les fondements de l'alphabétisation familiale dans un contexte minoritaire francophone*, chapitre 1, p. 34 :

Définition expliquée de la FCAF et du Réseau d'experts

« Par alphabétisation familiale, on entend une démarche menée auprès d'un adulte significatif dans la vie d'un enfant.(...) Cet énoncé se retrouve à peu de mots près dans toutes les définitions proposées dans le domaine.

(...) Cette démarche vise à développer trois formes de littératie, soit la littératie culturelle, la littératie scolaire et la littératie communautaire.(...) Selon Masny (2001), la «littératie» est un «acte de construction de sens» qui doit tenir compte de tous les aspects de la vie de la personne en particulier dans le contexte de la francophonie minoritaire. Quant à lui, Yvon Laberge définit la littératie culturelle comme la reconnaissance de la culture dans laquelle vivent les francophones minoritaires, en opposition à la culture élitiste francophone ou la culture anglo-dominante.

La définition de la FCAF et de son Réseau d'experts ne mentionne pas la littératie personnelle dans leur définition, car elle fait partie intégrante de la définition du mot « littératie ». Elle est donc sous-jacente aux autres littératies (culturelle, scolaire, communautaire).

La littératie personnelle désigne la façon dont une personne porte un regard critique sur ce qui est écrit et diffusé, sur les événements, les paroles et les actions des individus, dans le but de transformer sa réalité.

La littératie scolaire (collégiale ou autres) consiste à apprendre à parler, à lire, à écrire, à faire des calculs et à utiliser les nouvelles technologies dans le but de prendre sa vie en main, par exemple trouver un travail, améliorer ses compétences, mieux jouer son rôle de parent, jouer un rôle actif dans sa communauté.

La littératie communautaire se définit comme la capacité d'apprécier, de comprendre et d'utiliser les manières de parler, de lire, d'écrire, d'agir des groupes particuliers et de les valoriser.

La littératie culturelle est un concept que Monique Lebrun (2004) a introduit lors de ses recherches sur l'évolution des pratiques de fréquentation des bibliothèques et du développement de la littératie à l'adolescence. Selon cette chercheuse, la littératie culturelle dépasse la définition de la littératie donnée par Donald Hirsch Jr. (1987), qui ne tient compte que de la culture élitiste. Elle croit que les œuvres de la culture populaire sont importantes et qu'elles peuvent faire progresser les jeunes en littératie. Dans la définition de la FCAF, Yvon Laberge applique l'expression « littératie culturelle » à la francophonie minoritaire. Il explique ce choix comme suit :

«Lorsque que nous parlons de littérature culturelle, nous nous référons à la reconnaissance de la culture dans laquelle nous vivons en tant que francophones, en opposition avec la culture élitiste francophone ou la culture anglo-dominante. Les francophones de l'Alberta, par exemple, se sentent souvent marginalisés par rapport aux Québécois ou aux Français (« Mon français n'est pas si bon » ou « On parle mal »). D'un autre côté, les Chiacs sont amenés à croire qu'ils ne parlent pas un « bon français ». Ne reconnaissant pas la particularité de son milieu et de sa situation, la personne marginalisée ne manifeste pas ouvertement sa culture. Elle peut choisir de parler plutôt en anglais et elle a peur d'écrire en français par crainte de commettre des erreurs». (Laberge (courriel), juin 2006)

(...) Le développement de ces formes de littérature aidera l'adulte à mieux comprendre sa vie en tant que francophone en milieu minoritaire. L'adulte sera aussi conscientisé à l'importance de poser les gestes qui amélioreront ses conditions de vie et celles de ses enfants. Grâce à l'alphabétisation familiale, l'adulte sera mieux préparé à occuper la place de premier éducateur de son enfant. L'enfant est le bénéficiaire direct de la démarche d'alphabétisation familiale, puisque l'adulte sera en mesure à la fois de poser un regard critique et d'agir sur son environnement. (...) Apprendre à poser un regard critique sur le passé et le présent et à poser des gestes concrets pour améliorer sa vie prépare un meilleur avenir pour la personne, sa famille et sa communauté. Le francophone en milieu minoritaire doit reconnaître que sa culture et sa langue sont différentes de celle de la majorité. Il peut, en construisant ses littératies multiples transformer cette situation à son avantage afin d'accéder à un bilinguisme additif plutôt que soustractif, et ainsi être un modèle pour sa famille et sa communauté.

(...) L'adulte améliorera non seulement ses capacités à s'exprimer en français, mais aussi ses compétences en lecture, en écriture et en calcul. En plus, il sera en mesure de contribuer au développement de sa communauté.» Le développement des compétences en français oral et écrit doit occuper une place importante dans tous les programmes d'alphabétisation familiale surtout en milieu minoritaire.

Quelle est l'utilité de cette définition pour les membres du Réseaux d'experts?

La définition collective de la FCAF et de son Réseau d'expert

- permet aux membres de porter un regard critique sur leur pratique, de nommer leurs actions, leurs motivations et les retombées de leurs interventions ;

- les invite à s'approprier le concept des littératies multiples, à lui donner vie dans les gestes quotidiens auprès des apprenants francophones ;
- permet, par un repère commun, de renforcer les liens entre les membres, de créer chez eux et chez les apprenants un sentiment d'appartenance à une communauté ;
- guide les membres dans la création de formations, de programmes ou de modèles en alphabétisation familiale qui intègrent la notion de littératies multiples ;
- peut servir de fondement à la recherche dans le domaine.

De plus, la définition informe davantage sur les activités de la FCAF. Elle donne une image plus juste du type d'intervention et de l'appui que celle-ci cherche à offrir aux francophones en milieu minoritaire.

Les membres du Réseaux d'expert s'approprient peu à peu la définition

Pluri-elles, au Manitoba, la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick, la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario et le Service d'orientation et de formation aux adultes (SOFA) au Yukon, tous ces groupes membres du réseau s'inspirent directement de la définition de la FCAF pour proposer une définition qui reflète le mieux possible la communauté concernée. Ou encore, ils en font un modèle pour intégrer les littératies multiples dans leurs programmes.

Conclusion

La définition de l'alphabétisation familiale est un processus évolutif. Les intervenants et les gestionnaires dans le domaine doivent donc

- se donner les moyens de poursuivre le dialogue au sujet de cette définition ;
- utiliser et rendre visible la définition actuelle pour qu'elle s'intègre à l'identité du domaine de l'alphabétisation familiale en milieu minoritaire francophone ;
- concevoir et organiser des forums pour expliquer, discuter de la définition et y apporter au besoin des modifications.

Il est souhaitable que les membres du Réseau d'experts en alphabétisation familiale s'engagent à se donner les moyens de mieux la comprendre, de se l'approprier, de s'en servir comme référence pour nommer ce qu'ils font dans leur pratique quotidienne auprès des communautés francophones en milieu minoritaire.